YPREMA
MATÉRIAUX

MARS 2023 > N° 89

ÉDITORIAL

La RSE, une opportunité pour YPREMA

Aujourd'hui, la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est plus que jamais au cœur des préoccupations des entreprises et de la société en général. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux pratiques sociales et environnementales des entreprises et s'attendent à ce que ces dernières s'engagent concrètement pour maîtriser leurs impacts sur la société et la planète.
Depuis plus de 30 ans, YPREMA répond à ces enjeux et met en place des actions dans tous les domaines du développement durable : Commissions locales d'études et de concertation (CLEC), intégration paysagère de ses sites avec au moins 10 % de la surface dédiée aux espaces verts et à la biodiversité, maîtrise des nuisances, semaine de 34h sur 4 jours, ou encore, amélioration des conditions de travail de ses salariés.
En 2022, YPREMA a souhaité faire reconnaître son engagement en étant évalué selon le label RSE de la profession.

YPREMA devient la première entreprise de recyclage certifiée exemplaire de ce label.

Florent GUILLEMIN
Responsable Qualité Environnement Sécurité

L'engagement d'YPREMA en matière de développement durable reconnu

La Responsabilité sociétale des entreprises ou RSE est l'intégration des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités de l'entreprise et dans ses intéractions avec ses parties prenantes, sur une base volontaire. Une entreprise engagée dans la démarche RSE va donc tendre à avoir un impact positif sur la société, tant d'un point de vue social avec de meilleures conditions de travail pour chacun, que d'un point de vue environnemental.

En 2017, en l'absence de référentiel d'évaluation international et pour valoriser les engagements de la profession dans le développement durable, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) développe un label RSE adapté à ses activités. Les entreprises engagées dans la démarche sont évaluées sur 5 axes (Gouvernance, Environnement, Capital Humain, Clients-consommateurs-fournisseurs et Ancrage local) et plus de 35 thématiques aussi diverses que le dialogue social, l'économie circulaire, la sécurité, les achats responsables ou encore l'implication sur le territoire.

C'est dans cette démarche qu'YPREMA s'engage en 2021 avant d'être évaluée par un organime indépendant en septembre 2022. Avec une note de 92,4/100 sur le référentiel, **YPREMA a été positionnée au niveau EXEMPLARITÉ** de la démarche et devient **la première entreprise de recyclage certifiée**.

YPREMA atteint même la note maximale du label sur plusieurs thématiques à savoir :
- la prise en compte des parties prenantes au niveau local comme stratégique ;
- la communication en matière de RSE ;
- le dialogue social et prise en compte des conditions de travail des salariés ;
- la biodiversité et l'intégration paysagère des sites ;
- la qualité, la satisfaction client et leur accompagnement ;
- l'implication d'YPREMA sur son territoire.

Ce positionnement, valable 3 ans, a été validé par un Comité d'évaluation composé des parties prenantes de la fédération et vient récompenser les actions menées par YPREMA en matière de développement durable. Cette reconnaissance garantit aux parties prenantes d'YPREMA le sérieux de son engagement et reconnaît son intégration dans l'ADN de la société.

L'Urbasol valorise les bacs à déblais sur la Ligne 16.

La société EIFFAGE GENIE CIVIL est mandataire du marché de la Ligne 16.1 qui s'étend de la future gare de Saint Denis Pleyel (93) jusqu'à Aulnay-sous-Bois (93).
EIFFAGE GENIE CIVIL a fait appel à son sous-traitant Terrassement, le Groupement GTER – composé de la société EIFFAGE GC INFRA LINEAIRE et de la société CAPOCCI – afin d'effectuer les travaux de remblai des bacs à déblais des tunnels de la L16 & L17.

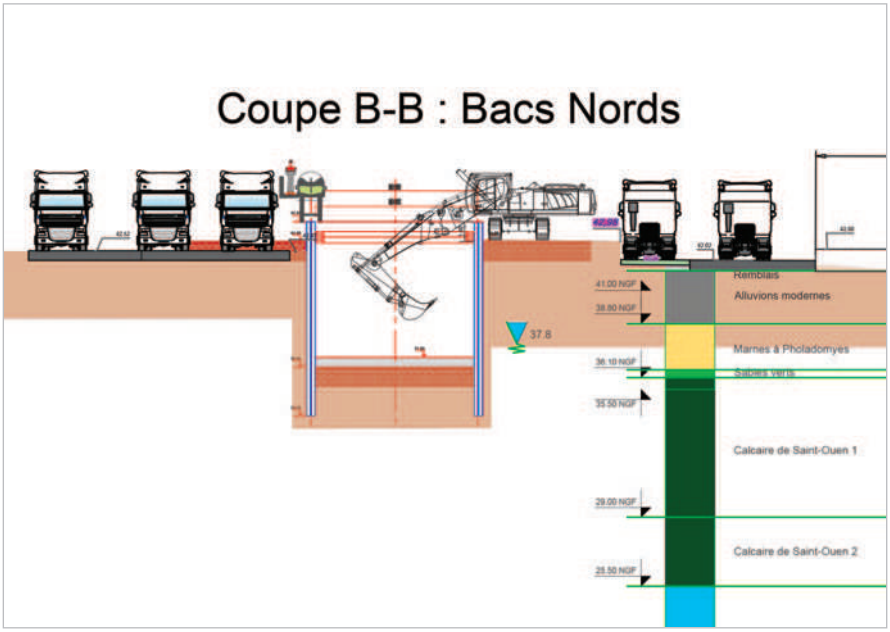

Afin de caractériser les terres excavées par 3 tunneliers, et permettre une extraction en continu, 14 bacs à déblais avaient été créés. Ces bacs – situés sur les communes du Bourget et de La Courneuve – avaient une capacité de stockage de 500 m³.
Le forage des tunnels étant terminé, ces derniers n'ont plus d'utilité et nécessitent maintenant d'être remblayés.

C'est dans ce cadre, que la société EIFFAGE GENIE CIVIL, a sollicité YPREMA. Nous avons proposé une solution qui répond aux enjeux techniques mais également environnementaux, avec notre matériau « URBASOL ». Ce dernier issu du recyclage des terres inertes (limon) est traité à la chaux.

Remblai sur 5 m en Urbasol

C'est ainsi que les acteurs de la Ligne 16.1, montrent à leur tour, leur volonté de réemployer des terres inertes et répondant ainsi aux engagements de la SGP de valoriser ses déblais de chantier à hauteur de 70 % de l'ensemble des déblais excavés.

Sur la période d'octobre 2022 à février 2023, YPREMA permet la valorisation plus de 8 000 t de terres inertes sur cette opération grâce à l'utilisation de l'URBASOL.

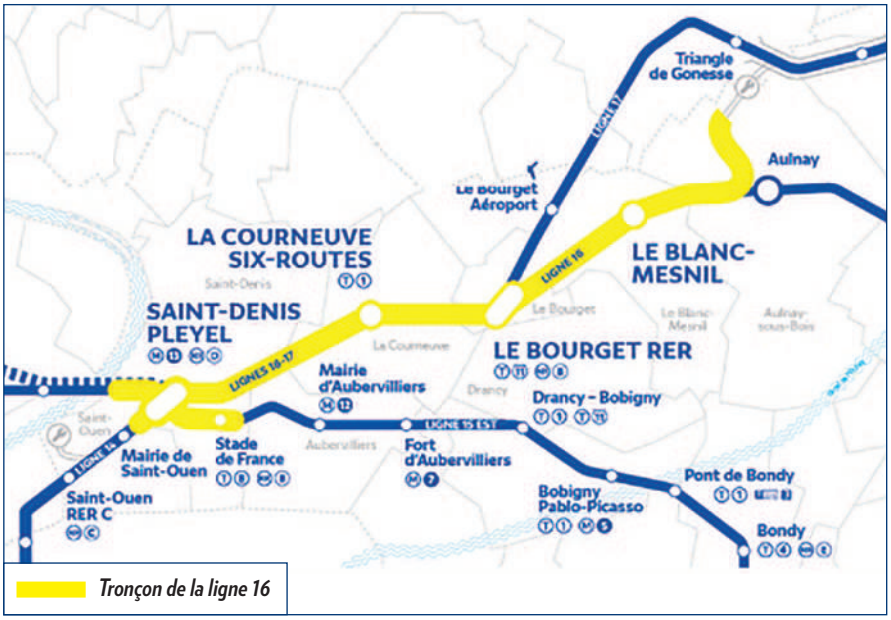

- Client : **EIFFAGE GENIE CIVIL**
- Maître d'ouvrage : **SGP (Société du Grand Paris)**
- Maître d'œuvre : **Groupement EGIS TRACTEBEL**

Un nouveau matériau : le sable recyclé 0/6

« Nous proposons depuis quelques mois un sable recyclé de qualité supérieure. Ce sable est produit à partir du concassage des blocs issus des déconstructions de bétons. Il présente un double avantage : un prix plus économique que les matériaux naturels et une logique écologique. »

Depuis la mise sur le marché de ce nouveau produit plusieurs entreprises de renom nous ont fait confiance. La société Franche Comté TP (spécialiste du chauffage urbain) mandatée par la Société Urbaine de Climatisation pour le réaménagement des réseaux froids sur la commune de Courbevoie (92) a fait ce choix tout en bénéficiant des emplacements de proximité des sites YPREMA.
Pour cela, et afin de réduire l'emprunte carbone, le site YPREMA Gennevilliers (92) à moins de 15 km du chantier, a fonctionné en **double fret** en réceptionnant 3000 tonnes de terres inertes issue du terrassement des tranchées et en fournissant en retour l'équivalent **en sable recyclé 0/6**. Au-delà des avantages du sable recyclé, la démarche du maître d'œuvre a permis d'être cohérent avec les objectifs liés à la transition énergétique et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

À l'issu de plusieurs semaines de chantier, notre client est entièrement satisfait de ce nouveau produit ainsi que de l'accompagnement technique et commercial des équipes d'YPREMA.

Client : **Franche Comté TP** •
Maître d'œuvre : **SUC (Société Urbaine de Climatisation)**

Sable recyclé 0/6 en enrobage des tuyaux

Rénovation des déchetteries de Carhaix et de Poullaouen en Yblocs

Le SIRCOB (Si Repurgation du Centre Ouest Bretagne) a lancé une consultation publique pour la remise à neuf des aires de stockage des gravats et des déchets verts des déchetteries de Carhaix et de Poullaouen (29).
YPREMA a été retenue grâce à la proximité de sa plateforme de Pluguffan (29) et à son savoir-faire concernant la fabrication, la pose et la mise en place de ces Yblocs. Ce sont en effet, plus de 300 Yblocs qui ont été fabriqués, transportés et mis en place à la grue automotrice par nos équipes.
Une solution pérenne, modulable dans son usage et qui peut s'adapter aux différentes contraintes des sites recevant des déchets.

Mur en Yblocs de la déchetterie de CARHAIX

Maître d'ouvrage : **Sircob** • Maître d'œuvre : **Inovadia**

Casier en Yblocs de la déchetterie de CARHAIX

YPREMA, pionnier du « sponsoring durable »

Il y a 25 ans, YPREMA signait son premier accord de partenariat avec le Cyclo-Club d'Emerainville, et deviendra ensuite le sponsor d'autres associations sportives particulièrement dynamiques localement, dans toutes les communes où l'entreprise s'est implantée. Ces dernières semaines, tous ces accords ont été renouvelés pour la saison 2023.

Ainsi, YPREMA a le plaisir de s'entendre souvent gratifiée du titre honorifique de « sponsor historique » dans les clubs qu'elle soutient, pour la plupart depuis plus de 20 ans :
– le Cyclo-Club d'Emerainville Malnoue (77),
– le Rugby-Club de Massy Essonne (91),
– le Rugby-Club de Lagny-sur-Marne (77),
– le CSM Gennevilliers Rugby (92),
– l'ESC Trappes Basket Saint-Quentin-en-Yvelines (78),
– l'EFS Reims Athlétisme (51).
En 2022, le CSM Bonneuil Basket (94) a rejoint la famille des associations sportives sponsorisées par YPREMA, pour débuter ce qui aspire à être également une longue histoire.

Cette rare longévité de partenariat illustre deux points à mettre en exergue :
– la qualité des clubs soutenus, qui mènent à bien, saison après saison, leur mission d'organisation et de développement de la pratique sportive, avec beaucoup de savoir-faire et de détermination ;
– la volonté d'YPREMA de mettre en place des accords durables, utiles pour la vie locale en plus d'être utiles pour le sponsor. C'est pourquoi ce sponsoring de proximité a trouvé naturellement sa place au cœur de la démarche RSE de l'entreprise. Les clubs partenaires, au-delà de leur mission première axée sur la pratique de leur activité sportive dans ses diverses composantes (apprentissage, pratique loisir, compétitions et performance), savent aussi répondre aux enjeux sociétaux actuels, en matière de santé, d'environnement, de mixité, de lien social, d'inclusion et de solidarité. En les accompagnant avec constance dans le temps, YPREMA participe à la poursuite d'une ambition partagée : associer du sens à la communication, de l'utile à la passion, du durable à l'éphémère.

Le Président du CCCEM, Jean-François Poisson, et Francois Przybylko, Directeur commercial YPREMA, signe le 25e contrat de partenariat le 16 janvier 2023

Marc Hourson, Président du club de rugby de Gennevilliers, et Wallid Makni, joueur du club

Loto solidaire CSMG Rugby (Gennevilliers)

L'équipe fille de l'école de basket de Trappes

Les dirigeants d'YPREMA-MORONI entourés par Vincent Bourdy, président de l'EFSRA, et deux athlètes emblématiques du club : Djénébou Danté et Romain Séverin

L'équipe filles de l'école de rugby de Gennevilliers

blog.yprema.fr
Suivez-nous sur
YPREMA
Disponible sur App Store
Disponible sur Google play

YPREMA
www.yprema.fr

SIÈGE SOCIAL
7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne Cedex
Tél. : 01 49 62 01 23
Mail : siege.idf@yprema.fr

AGENCE QUIMPER
27, rue de Bel Air - ZA de Bel Air N°1
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59
Mail : agence.quimper@yprema.fr

YPREMA Matériaux : Directeur de la publication : Claude Prigent • Rédaction : YPREMA • Maquette : comvis • Crédits photos : YPREMA / Eric Morency • Imprimé en 8 000 ex sur papier-pierre par Cloître : 02 98 40 18 40